

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le jeudi 12 décembre 2019 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15186-12-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y retirant les points suivants :

- 7.4 : IHV | Assurances des centres de données
- 12.5 : Demande d'avis du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) – Projet d'agrandissement d'un bail existant situé dans la Zec Mitchinamécus – Dossier 602860

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de décembre 2019 et janvier 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15187-12-19

MODIFICATION À LA SÉANCE PRÉVUE LE 9 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la séance du Comité administratif prévue le 9 septembre 2020, celle-ci se tiendra à 11 h plutôt qu'à 13 h 30, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES
DU 7 NOVEMBRE 2019 ET DU 14 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances ordinaires du 7 novembre 2019 du 14 novembre 2019 tels que rédigés.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Mun. Mt-St-Michel	Résolution – Soutien aux droits des municipalités et des MRC à légiférer sur leur territoire et aide financière pour la défense de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
Vérificateur général du Québec MFFP	Protection des ressources en eau Atelier pour l'élaboration de la politique gouvernementale sur la faune
Fonds de l'Athlète Laurentides	Soutien financier aux athlètes boursiers du Fonds de l'athlète des Laurentides
Conseil Atikamekw Manawan MTQ	Entretien chemin Paquin hiver 2018-2019 Avis de versement provisoire de la contribution financière pour maintenir le service de transport interurbain par autobus – 2019
Municipalité de Nominingue	Entente de fourniture de services – Préventionniste
Tremblay Bois, avocats	MRCAL c. L'Ass. de plein air, chasse et pêche Maison de pierre inc.
MAMH	Reddition de comptes pour l'aide financière liée à la légalisation du cannabis
MTQ	Programme d'aide au développement du transport collectif, volet II
MAMH	Projet de décret modifiant le décret 817-2019 instituant une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables en vigueur depuis le 15 juillet 2019
MSP	Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Volet I et II – (2 chèques)
Citoyens	Nourrissage de chevreuils
MSP	Modification – Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec
Citoyen	Démarche pour contribution à une œuvre
MRC de Montcalm	Résolution 2019-11-11113 – FQM – Projet de loi 48
MRC des Laurentides	Résolution 2019.11.7967 – Programme d'aide financière – Programme de soutien à

Mun. de Lac-du-Cerf l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale
Résolution 199-2019 – Déchets sur terre publique

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
PROVENANCE **SUJET**

MERN	Inclusion du Pôle du Windigo - Entente de délégation de gestion foncière
MFFP	Atelier pour l'élaboration de la politique gouvernementale sur la faune
MELCC	Programme d'aide aux MRC pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques - Avis de modification du cadre normatif du programme
MELCC	Programme d'aide aux MRC pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques pour l'exercice financier 2019-2020 - Aide fin. Accordée

TERRITOIRES NON ORGANISÉS
PROVENANCE **SUJET**

Club l'Aiglon	Demande de contribution financière - Reconstruction du pont H069-239 – Lac Leluau TNO
---------------	---

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15189-12-19

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -
NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 54552 à 54712, totalisant 1 926 984,36 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516029 à 516044 (élus), les numéros 516045 à 516141 (employés), totalisant 136 274,10 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15190-12-19

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - NOVEMBRE 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements du 1^{er} au 30 novembre 2019 au montant de 293 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15191-12-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -
NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 999 à 1014, totalisant 57 713,28 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15192-12-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - NOVEMBRE 2019

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1341 à 1345, totalisant 10 509,65 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15193-12-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE
VILLÉGIATURE - NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant le numéro 458 au montant de 178,91 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15194-12-19

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 870,33 \$, incluant les intérêts, au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15195-12-19

RAPPORT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LA PETITE CAISSE

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, le rapport des dépenses effectuées par la petite caisse, totalisant 130,80 \$ au 2 décembre 2019.

ADOPTÉE

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 26 760 \$ au 30 novembre 2019, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 11 novembre 2019 : Comité ad hoc de main-d'œuvre pour répondre aux enjeux de rareté des ressources en santé et services sociaux dans la MRC d'Antoine-Labelle;
- Le 14 novembre 2019 : Séance du comité administratif de la MRCAL (séance budgétaire);
- Le 15 novembre 2019 : Présentement et lancement de la Guignolée des médias par Centraide;
- Le 18 novembre 2019 : Comité consultatif agricole;
- Le 25 novembre 2019 : Séance d'information budgétaire de la MRCAL;
- Le 27 novembre 2019 : Séance du conseil de la MRCAL;
- Le 2 décembre 2019 : Rencontre de la Table des préfets et élus de la région des Laurentides;
- Le 6 décembre 2019 : Présentation zone d'innovation à la Maison entrepreneur;
- Le 9 décembre 2019 : Dîner et rencontre avec la ministre de la Santé et Services sociaux, Mme Danielle McCann, à Mont-Laurier
- Le 11 décembre 2019 : Comité de sécurité publique et inauguration de la Maison de l'entrepreneur;
- Le 3 décembre 2019 : Comité décisionnel dans le cadre de la stratégie d'attractivité territoriale.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Dossier IHV :

- Rencontres téléphoniques avec les consultants quant aux chantiers
 - CIMA+
 - Trispec
 - Télécon
- Phase pilote terminée
- Essaie internet en cours
 - La voix et les signaux télévision sont à venir
- Équipements actifs en voie de finalisation
- Un premier déploiement de 40 km de fibre est terminé
- Le 2e déploiement de 42 km est prévu à la mi-janvier
- Conception de la phase I terminée

- Conception de la phase II débutée
- 2^e appel d'offres pour le déploiement de la fibre sera lancé sous peu, ouverture des soumissions prévue pour le conseil de la MRC de mars 2020

Ressources humaines :

- Entrevues pour le poste d'ingénieur, classe V
- Affichage interne du poste de secrétaire-réceptionniste, classe II
 - Préparation de l'offre d'emploi pour affichage externe
- Conférence téléphonique FQM – Négociation de la convention collective | 29 nov. 2019
- Préparation de la rencontre du 14 janvier 2020
- Réponse et demande services essentiels

Sécurité incendie :

- Discussions avec le ministère de la Sécurité publique quant à la révision du SCRSI
- Courriel aux directeurs des services de sécurité incendie (programmes)
- Plan de mesures d'urgence – TNO
- Migration radiocommunication

Cour municipale :

- Projet règlement sur la paix et bon ordre
- Rencontre constat personnalisé | 3 décembre 2019

Culture :

- Recrutement stratégie jeunesse
- Ententes œuvres d'art (Rivière-Rouge / La Macaza)
- Suivi quant à l'œuvre de M. Clément Des Rosiers
- Coordination du forum patrimoines religieux
- Rencontre avec Mme Sylvie Constantin

Finances :

- Budget 2020
- Séance d'information budgétaire | 25 novembre 2019

Aménagement du territoire :

- Rencontre avec le Vérificateur général du Québec – Gestion de l'eau | 3 décembre 2019
- Interrogation et suivi du dossier carrière et sablière, Ville de Mont-Laurier
- Discussion assurances – Dossier Nomingue

Évaluation foncière :

- Négociations dossier OGZ et projet d'entente

Autres dossiers et rencontres :

- Comité administratif (budgétaire) | 14 novembre 2019
- Rencontre DG8 | 21 novembre 2019
- Séance du conseil de la MRC | 27 novembre 2019
- Table des Préfets | 2 décembre 2019
- Conférence téléphonique & rencontre avec la firme Visages Régionaux - Comité décisionnel quant à la stratégie d'attractivité territoriale | 3 décembre 2019
- Assemblée des MRC 4 & 5 décembre 2019
- Comité de sécurité publique | 11 décembre 2019
- Comité administratif MRCAL | 12 décembre 2019

- Inauguration du comité du Centre de simulation haute fidélité en soins infirmiers | 10 décembre 2019
- Préparation de la planification de la MRCAL 2020

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15197-12-19

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 359 ET 482

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéros 359 et 482 couvrant la période du 7 novembre 2019 au 13 décembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15198-12-19

IHV | DÉMARCHES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION (MEI)

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle et la MRC d'Argenteuil ont toutes deux bénéficié, à l'automne 2017, d'aides financières pour la réalisation de projets de construction de réseaux de fibres optiques dans le cadre des programmes Québec branché et Brancher pour Innover;

ATTENDU que les MRC impliquées dans ce type de projet rencontrent des contraintes hors de leur contrôle et sollicitent l'appui et le soutien des gouvernements pour l'atteinte des objectifs des programmes Québec branché et Brancher pour Innover, mais également pour le programme Régions Branchées annoncé par le gouvernement du Québec le 18 octobre 2019;

ATTENDU que les étapes de réalisation de ces projets impliquent la formulation de demandes de permis d'attaches aux structures de soutènement et que ces étapes ralentissent le déploiement des projets, et ce, en plus d'ajouter des dépenses importantes à la mise en œuvre de ceux-ci;

ATTENDU le dépôt du document présentant les problématiques rencontrées par les MRC ayant des projets de déploiement de fibres optiques ainsi que proposant des pistes de solutions afin d'alléger le processus de demandes de permis d'accès aux structures de soutènement;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le document « Cas de figure et solutions – Déploiement d'internet haute vitesse par fibres optiques – Contraintes et embûches majeures liées aux demandes d'utilisation des structures de soutènement », lequel a été transmis à la députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte et présenté à M. Gilles Bélanger, adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation, volets économie et Internet haute vitesse.

ADOPTÉE

IHV | DEMANDE DE LA VILLE DE MONT-LAURIER QUANT AU BAIL LOCATIF POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE DE DONNÉES DU PROJET BRANCHER ANTOINE-LABELLE DANS L'ÉDIFICE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR DE DES RUISSEAUX

ATTENDU la résolution MRC-CA-15147-11-19 quant au dépôt du projet d'entente relative aux cabinets extérieurs dans le cadre du projet Brancher Antoine-Labelle;

ATTENDU que les demandes de modification au projet d'entente doivent être examinées par le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que le mentionne la résolution MRC-CC-13397-08-19;

ATTENDU que le comité administratif a examiné les différentes modifications proposées;

ATTENDU que, dans le cadre du projet Brancher Antoine-Labelle, la MRC d'Antoine-Labelle déploiera un réseau de fibres optiques pour desservir les citoyens sur son territoire qui n'ont pas accès à un service Internet haute vitesse;

ATTENDU que pour la réalisation de ce projet la MRC doit établir quatorze centres de données à divers endroits sur son territoire, lesquels seront tous hébergés dans des édifices ou sur des terrains appartenant à des municipalités locales;

ATTENDU qu'un centre de données doit être situé dans le secteur Des Ruisseaux de la ville de Mont-Laurier;

ATTENDU que le site le mieux adapté pour recevoir ce centre de données est la bibliothèque municipale du secteur Des Ruisseaux, située au 1269, boul. Des Ruisseaux, Mont-Laurier;

ATTENDU que le Conseil de la ville de Mont-Laurier a adopté une résolution de principe (résolution No 19-02-083) acceptant l'aménagement d'un centre de données à l'intérieur de la bibliothèque municipale du secteur Des Ruisseaux;

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure une entente formelle pour assurer la pérennité du projet et établir les conditions de cette autorisation;

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a demandé certaines modifications au bail;

ATTENDU les discussions avec la MRC et les propositions de modification;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer, pour au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, le bail locatif pour l'établissement d'un centre de données du projet Brancher Antoine-Labelle dans l'édifice de la bibliothèque du secteur Des Ruisseaux, avec les modifications apportées.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15200-12-19

DEMANDE D'APPUI AU PÔLE UNIVERSITAIRE PAUL GÉRIN-LAJOIE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ATTENDU la résolution 2019-10-185 de la MRC Thérèse-de Blainville, appuyant la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL);

ATTENDU la vocation pertinente du PUPGL depuis les 10 dernières années dans la région des Laurentides;

ATTENDU que cette vocation se concrétise par l'offre aux partenaires universitaires une gamme de programmes répondant aux besoins;

ATTENDU que le PUPGL représente un levier de développement socioéconomique pour nos milieux et qu'il doit être appuyé et financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de manière récurrente et stable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appuie la demande d'aide financière du PUPGL auprès du MEES.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15201-12-19

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MONTCALM QUANT AUX SOMMES PROVENANT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Montcalm quant au Fonds de développement des territoires – Contribution du milieu, au terme de la résolution 2019-11-11122;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) reconnaît que la gouvernance municipale joue un rôle central dans le développement et la vitalité des territoires;

ATTENDU que le MAMH reconnaît que la MRC et ses municipalités locales établissent et adoptent leurs priorités d'intervention;

ATTENDU que le MAMH accorde un levier financier important à la MRC pour assurer son développement, soit le Fonds de développements des territoires (FDT);

ATTENDU que le fait de considérer les sommes du FDT comme une contribution gouvernementale freine le développement de projets à cause de la règle de cumul d'aide gouvernementale de certains ministères;

ATTENDU que certains ministères ont des règles plus souples à cet égard;

ATTENDU qu'il arrive que la MRC et ses partenaires doivent parfois assumer une grande participation financière pour aider le lancement de certains projets;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Montcalm et de demander au MAMH de considérer les sommes provenant du FDT comme des mises de fonds du milieu, et ce, en retirant la règle du cumul d'aide gouvernemental, permettant ainsi que

des projets jugés prioritaires par la MRC et ses partenaires puissent être lancés plus facilement et ainsi contribuer au développement de la richesse sur notre territoire.

ADOPTÉE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONFÉRENCE DE LA FONDATION DAVID SUZUKI DEMAIN ROUGE LA VALLÉE

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'aide financière pour la conférence de la Fondation David Suzuki – Demain Rouge la vallée et décident de traiter ce point à la séance du conseil de la MRC du 28 janvier 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15202-12-19

FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS : SYNERGIE ÉCONOMIQUE LAURENTIDES

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) a signé le 4 juillet 2019 une entente avec Synergie Économique Laurentides (SEL) dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRC-CA-14995-06-19) afin de participer au projet, et ce, pour une période d'un an;

ATTENDU qu'au terme de cette entente, la MRCAL s'engageait à revoir son intérêt en 2019 et, le cas échéant, à confirmer son engagement pour les années 2020 et 2021 à hauteur de 11 000 \$ pour chacune des années;

ATTENDU les discussions lors de la rencontre sur les éléments budgétaires du 23 septembre 2019, de même que lors de l'adoption du budget 2020 de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC à la séance du 27 novembre 2019;

ATTENDU qu'il a été prévu de réserver un montant de 11 000 \$ pour l'année 2020 ainsi qu'un montant de 11 000 \$ pour l'année 2021 pour Synergie Économique Laurentides, dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de confirmer à Synergie Économique Laurentides que la MRC d'Antoine-Labelle réservera une somme de 11 000 \$ pour l'année 2020 et de 11 000 \$ pour l'année 2021 dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage et d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document nécessaire à ce dossier.

ADOPTÉE

RETOUR SUR L'AIDE FINANCIÈRE 2020 DES PARCS RÉGIONAUX | FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

À la demande de M. Daniel Bourdon, les membres échantent sur la bonification de l'aide financière accordée aux 3 parcs régionaux à même le Fonds de développement des territoires pour l'année 2020.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

Les membres du comité administratif prennent connaissance du nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications. Le point sera traité également à la séance du conseil de la MRC du 28 janvier 2020.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités :

- Rencontre de travail, finalisation des dossiers 2019 (15 novembre);
- Programmation finale 2020;
- 2019-MAC-02 : Réfection chemin de l'Aéroport à La Macaza (suivi MTQ demande d'aide);
- 2019-RR-02 : Remplacement des terrains de tennis à Rivière-Rouge (suivi arpentage);
- 2019-RR-03 : Mesurage des boues des étangs (suivi rapport de mesurage);
- 2019-FN-01 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme Neuve (révision AO géotech./suivi arpentage);
- 2019-FN-04/05 : Réfection chemin du Rang 4 Moreau à Ferme-Neuve (P & D et demande d'aide);
- 2019-FN-Ajout : Suivi planification des travaux chemin Lac Major;
- 2019-FN-07 : Comptage Montée Leblanc à Ferme-Neuve (suivi pour relevé de décembre);
- 2019-SALDI-01/02 : Réfection chemin Tour-du-Lac à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (mise à jour dossier);
- 2019-KIA-01/02 : Réfection chemin de la Lièvre à Kiamika (mise à jour dossier);
- 2019-SAL-01/02 : Remplacement ponceau Tour-du-Lac (mise à jour dossier);
- 2019-SAL-04 : Réfection chemin Sicotte, 7e Rang et du Lac à Ste-Anne-du-Lac (P & D et demande d'aide);
- 2019-CSP-03/04 : Réfection chemin Tour du Lac David Nord à Chute-St-Philippe (P & D et demande d'aide);
- 2019-NDL-02/03 : Réfection chemin du Ruisseau Serpent à Notre-Dame-du-Laus (P & D et demande d'aide);
- 2019-NDL-06 : Relevé de mesurage automne 2019 (réunion téléphonique 19 nov. /relevé 26 et 27 nov.);
- 2019-LSP-Ajout : Tournée des chemins et planification PAV à Lac-St-Paul (visite 12 novembre).

Parc linéaire :

- Diner service PTDN (18 novembre);
- Rencontre Fédération club motoneige (9 décembre);
- CA Corporation du PTDN (11 décembre);

Gare phase 2 :

- Suivi avec les mandataires;
- Dépôt des plans et devis 100% (18 novembre);
- Révision des documents et coordination.

Pont km 198 :

- Dépôt demande d'aide pour plans et devis (2020) et construction (2021) au MTQ-TAPU (8 novembre).
- Suivi avec le mandataire;
- Visite de préparation terrain avant forage (29 novembre);
- Forage (2-3 décembre);
- Dépôt du rapport préliminaire 75% (6 décembre);
- Réunion de coordination no 3 (12 décembre);

Travaux de remplacement tablier de pont à Lac-des-Écorces :

- Coordination pour démarrage des travaux;
- Début des travaux (29-30 novembre).

Travaux de réfection secteur Bellerive à Nomingue :

- Visite conjointe préparation des travaux (12 novembre);
- Travaux d'excavation (18 au 27 novembre).

PISRMM :

- Suivi avec le mandataire;
- Révision rapport d'étape no 3;
- Dépôt du plan d'intervention préliminaire (7 novembre) et révision.

Cours d'eau :

- Rencontre Saint-Anne-du-Lac, cours d'eau Bilodeau (10 décembre).

Comités/Formations/RH/Rencontres autres :

- Embauche ingénieur (comité de sélection 2 décembre/entrevue 6 décembre);
- Préparation Conseil de la MRCAL (27 novembre);
- Présentation EPSJ (13 novembre et 3 décembre);
- Conversation anglaise (13 novembre, 20 novembre et 11 décembre);
- CA budget (14 novembre);
- Congrès INFRA (4 décembre).

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service. Il informe également les membres d'une rencontre avec la firme Modellium pour faire le bilan de l'année 2019, la préparation de 2020 et finaliser le contrat d'entretien 2020-2024 et d'une rencontre avec la firme Consortech concernant les problématiques vécues avec les outils de traitement de la réforme du cadastre.

Il fait également état des demandes de révision déposées à l'encontre des rôles 2019-2020-2021, qui devaient avoir lieu au plus tard le 1^{er} novembre 2019.

De plus, une correspondance a été acheminée à 26 propriétaires d'immeubles dans la ville de Mont-Laurier pour leur signifier un retard dans la réponse de l'évaluateur.

DISCUSSIONS QUANT AU PROJET DE LOI 48 VISANT PRINCIPALEMENT À CENTRALISER LE COÛT DE LA TAXE AGRICOLE ET À SIMPLIFIER L'ACCÈS AU CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES

Des discussions ont lieu quant au projet de loi 48 visant principalement à centraliser le coût de la taxe agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres :

- Visite EPSJ (13 nov. et 3 déc.)
- CCA (18 nov.)
- VGQ (3 déc.)
- Rencontre de service (5 déc.)

Service aux municipalités / citoyens :

- Comité de suivi PGMR conjoint (18 nov.)
- Comité de vigilance – RIDR (28 nov.)
- Comité ciblé – chantier Diable (Kiamika) (26 nov.)

SDRK :

- CA (11 déc.)

PRPB

- CA (21 nov.)
- Rencontre démarrage projet Montagne du Fort (19 nov.)

PRMD :

- Suivi délégation foncière – pôle Windigo

PDZA :

- L'ARTERRE : 37 inscriptions : 13 aspirants qualifiés sur 17 inscriptions (8 candidats de l'extérieur intéressés par Antoine-Labelle) et 16 cédants qualifiés sur 20 inscriptions
- Démarchage pour formation AEC avec le cégep de St-Jérôme à Mont-Laurier
- Compilation de 3 programmes de sensibilisation en vue d'élaborer un projet pour 2020

Gestion (ententes et conventions) :

- Rencontre MTQ – dossier sablière ch. Parent (26 nov.)

Urbanisme :

- dossier VML | demande de modification au SADR : demande traitée au CCA

Cours d'eau :

- Morin (FN) : échanges avec l'ingénieur pour bonifier le rapport
- Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)

TPI :

Forestier

- Fin des travaux de récolte du chantier Érablière du Nord (Pitre et St-Amour);
- Fin des travaux de récolte du chantier chablis La Macaza ;
- Travaux en cours chantier chablis Lac Pierre;
- Travaux en cours chantier Lac St-Paul, construction du chemin;
- Réception des résultats d'inventaire acéricole-projet MAPAQ;
- Planification des travaux 2020;
- Planification des inventaires acéricoles 2020-projet MAPAQ.

Baux de villégiature :

- Nouvelle tarification en vigueur (2020)

Aménagement du territoire :

- Comité aires protégées : préparation de la prochaine rencontre 18 décembre
- PIACC : dépôt du projet régional (MRC PDH, ARG et LAU)
- SADR : projet TIAM (consultations publiques)
- SADR3 : travaux sur chapitre «Transport», révision du chapitre environnement

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15203-12-19

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de L'Ascension contenue dans sa résolution 2019-11-307, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications Mandat à la MRCAL pour accompagnement de la révision du PIIA, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15204-12-19

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la ville de Rivière-Rouge contenue dans sa résolution 425/03-12-19, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications avis préliminaire et réalisation de travaux cartographique, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

**TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE (TIAM) -
DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
NATURELLES (MERN) POUR LE RENOUELEMENT DE LA
CARTE DE GEL TEMPORAIRE**

ATTENDU que lors de sa séance du 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une carte identifiant temporairement les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'une première période de gel temporaire a pris effet le 20 juillet 2017 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, qu'elle a été renouvelée le 20 janvier 2018, le 20 juillet 2018, le 20 janvier 2019, le 20 juillet 2019 et qu'elle sera en vigueur jusqu'au 20 janvier 2020;

ATTENDU que l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative aux territoires incompatibles avec l'activité minière permet aux MRC de renouveler, pour une période de six mois, la période de gel temporaire;

ATTENDU que dans le cadre de cette démarche, la MRC a déposé un premier projet de règlement modificateur du schéma d'aménagement afin d'y intégrer les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'au cours des derniers mois, la MRC a procédé à la compilation des éléments soulevés au cours de la période de consultation publique et qu'il y a lieu de revoir les délimitations des secteurs incompatibles afin de répondre aux préoccupations soulevées par le milieu;

ATTENDU que la MRC doit également revoir le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé afin que ce dernier réponde aux exigences et orientations gouvernementales;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander un nouveau prolongement de la période de gel temporaire au MERN afin de compléter les démarches de modification du schéma d'aménagement;

ATTENDU que la demande doit être soumise au MERN au moins 15 jours avant la date du renouvellement prévu pour être prise en compte sur la carte des titres miniers du Gouvernement du Québec (GESTIM);

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité résolu à l'unanimité de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger de six mois supplémentaires la période de gel en vigueur selon la carte déposée en janvier 2019.

ADOPTÉE

**AVIS D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE – (PLA) PETIT LAC
AMÉNAGÉ LAC ARVIN, STE-ANNE-DU-LAC**

ATTENDU la demande d'avis du MFFP relativement à la délimitation d'un petit lac aménagé de moins de 20 hectares sur le Lac Arvin dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, datée du 16 octobre;

ATTENDU qu'en vertu des articles 149 à 157 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, relatifs aux interventions gouvernementales, le Gouvernement du Québec se doit d'obtenir l'avis de la MRC concernant l'intervention projetée;

ATTENDU que la MRC doit signifier cet avis au ministère concerné dans un délai de 120 jours;

ATTENDU qu'un des objectifs au schéma d'aménagement et de développement régional (SADR) est de prioriser les petits lacs aménagés aux municipalités locales, aux promoteurs de projets de forêts habitées et aux organismes sans but lucratif;

ATTENDU qu'une consultation formelle du milieu concerné doit être effectuée avant l'octroi d'un petit lac aménagé et que la MRC doit tenir compte des conclusions de cette consultation dans son avis d'intervention;

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a été consultée et qu'elle a émis un avis favorable par résolution (9358-04-2019);

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle recommande un avis favorable à la demande de délimitation d'un petit lac aménagé dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac - Lac Arvin;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de signifier au MFFP que le projet de délimitation d'un petit lac aménagé au Lac Arvin dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac respecte les dispositions contenues au schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Antoine-Labelle et ainsi de donner un avis favorable au MFFP à ce sujet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15207-12-19

CONSULTATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR LA FAUNE DU MFFP

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) lançait en novembre dernier, une démarche d'élaboration d'une politique gouvernementale sur la faune au Québec;

ATTENDU qu'à ces fins, une tournée nationale de consultation des régions a été entreprise afin de rencontrer les représentants régionaux et recueillir leurs commentaires et préoccupations;

ATTENDU qu'une invitation par courriel a été reçue le 12 novembre 2019 à la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) afin de convier ses représentants à une rencontre se tenant le 20 novembre 2019 à Joliette, dans la région administrative de Lanaudière;

ATTENDU le court délai, la distance à parcourir et le fait que la rencontre se tenait hors de la région administrative des Laurentides, les représentants de la MRCAL n'ont pu se rendre à cette rencontre;

ATTENDU que le 28 novembre 2019, une rencontre s'est tenue à Mont-Laurier, mais qu'aucune invitation ou information à cet effet n'est parvenue à la MRCAL, ni à aucune de ses 17 municipalités;

ATTENDU que selon les informations obtenues, seuls les organismes de bassins versants étaient informés de la tenue de cette rencontre et qu'au total, seulement 8 personnes ont assistés à celle-ci;

ATTENDU que les élus de la MRCAL considèrent que la gestion des ressources fauniques constitue un enjeu d'importance pour notre région et qu'ils auraient souhaité participer à une telle rencontre;

ATTENDU que la MRCAL considère que le MFFP a failli à sa tâche en omettant d'inviter le milieu municipal régional à la rencontre se tenant dans sa propre région;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle signifie au MFFP son désappointement face au processus de consultation et d'information en vue de l'élaboration de sa politique faunique;

Il est de plus résolu de demander au MFFP de reprendre ce processus en conviant les divers représentants municipaux régionaux à une nouvelle rencontre et d'octroyer un délai de réponse raisonnable lors de l'annonce d'une nouvelle date.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15208-12-19

DEMANDE D'OCCUPATION PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD – SECTEUR LAC SAGUAY

ATTENDU la demande d'occupation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord dans le secteur de Lac-Saguay reçue par le service de l'aménagement du territoire;

ATTENDU que l'empiètement sur l'emprise s'est fait de façon involontaire et de bonne foi;

ATTENDU que le tout a été fait avec les permis requis et que la municipalité reconnaissait les anciennes limites de la propriété;

ATTENDU que les modifications de limites ont été provoquées par la rénovation cadastrale;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document nécessaire et d'autoriser les services financiers à transmettre la facturation en conséquence.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15209-12-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN : RÈGLEMENT # 305

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 305 modifiant son règlement numéro 162 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l’unanimité d’émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 305 de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, en regard des objectifs du schéma d’aménagement révisé de la MRC d’Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15210-12-19

PROJET DE LOI 49 MODIFIANT LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS, LA LOI SUR L’ÉTHIQUE ET LES DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE ET DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

ATTENDU l’adoption, le 13 novembre 2019, du projet de loi 49 par le Gouvernement du Québec;

ATTENDU que ce projet de loi prévoit des modifications à la *Loi sur les établissements d’hébergement touristique* par l’insertion dans celle-ci d’un nouveau paragraphe se lisant comme suit :

« Aucune disposition d’un règlement municipal adopté en vertu de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (chapitre A-19.1) ne peut avoir pour effet d’interdire l’exploitation d’un établissement d’hébergement où est offert, au moyen d’une seule réservation, de l’hébergement dans la résidence principale 42 de la personne physique qui l’exploite à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n’incluant aucun repas servi sur place. »

ATTENDU que la MRC d’Antoine-Labelle considère qu’une telle disposition vient restreindre le pouvoir des municipalités en ce qui concerne la gestion des usages sur leur territoire;

ATTENDU qu’en vertu de l’article 113 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*, une municipalité peut déterminer les usages qu’elle souhaite permettre ou non;

ATTENDU que la MRC considère que le retrait de cette prérogative vient à l’encontre de la volonté gouvernementale de reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité et d’augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l’unanimité que la MRC d’Antoine-Labelle signifie au Gouvernement du Québec son inconfort face à cette disposition contenue au projet de loi 49 et que cette résolution soit envoyée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour alimenter les documents argumentaires à être déposé au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH).

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Participation à une rencontre avec le MFFP pour mettre à jour et uniformiser les cartes utilisées pour les comités ciblés et l'harmonisation des usages des chantiers, le 12 novembre à Mont-Tremblant;
- Tenu de la trente-deuxième rencontre de la TGIRT Sud, le 20 novembre à Saint-Faustin-Lac-Carré;
- Participation à la septième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, le 11 décembre à la MRC des Laurentides;
- Préparation de la 5e rencontre du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 15 janvier à la MRC AL;
- Préparation de la quarantième et unième rencontre de la TGIRT Nord, le 22 janvier à la MRC AL;
- Planification des travaux TGIRT 2020; calendrier des rencontres, évaluation annuelle; assiduité des membres;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15211-12-19

NOMINATION AU SEIN DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT)

ATTENDU la résolution MRC-CC-11852-10-15 délégrant au comité administratif la responsabilité de nommer les membres aux Tables de gestion intégrée des ressources naturelles Nord et Sud;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de nommer, pour siéger à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Sud, UA 064-52 et 061-51, M. Sylvain Boivin, à titre de représentant de la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, pour un mandat devant expirer le 31 mars 2021.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15212-12-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - NOVEMBRE 2019

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8271 à 8298, totalisant 23 492,73 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15213-12-19

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 3 800 \$ au 30 novembre 2019, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15214-12-19

ARRÉRAGES DE TAXES ANTÉRIEURES À 2019

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, la liste des arrérages de taxes antérieures à 2019, totalisant 12 399,17 \$ au 2 décembre 2019 incluant les intérêts.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15215-12-19

DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DU CONSEIL DES ATIKAMEKW DE MANAWAN – ENTRETIEN HIVERNAL CHEMIN MEKOOS-MAZANA-PAQUIN

ATTENDU la demande du Conseil des Atikamekw de Manawan sollicitant une aide financière de 10 000 \$ pour s'assurer le déneigement de l'accès reliant Manawan à la région de Mont-Laurier (chemin Mekoos, Mazana, Paquin), située en Territoire non organisé (TNO) pour l'année 2019 reçue le 25 novembre 2019;

ATTENDU que le chemin Mekoos, Mazana, Paquin fait partie des treize (13) chemins prioritaires identifiés à la Politique de la MRC d'Antoine-Labelle relative à l'utilisation de fonds de ses TNO, pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins;

ATTENDU que ce chemin constitue un lien d'importance permettant à la communauté Atikamekw d'accéder au territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et à la région de Mont-Laurier, dans le but d'y effectuer certains achats et de participer à plusieurs tables de concertation régionales;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît l'importance d'un tel lien tant du point de vue économique que social;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de participer financièrement pour 2020 à la hauteur de 10 000 \$ à l'entretien du chemin Mekoos, Mazana, Paquin.

Il est de plus résolu qu'un premier versement de 5 000 \$ soit immédiatement versé au Conseil des Atikamekw de Manawan et que le second versement de 5 000 \$ soit versé sur présentation des pièces justificatives et sur présentation d'un rapport détaillé démontrant, entre autres, les dates où le déneigement a été réalisé par ledit Conseil.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

**PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA TECHNICIENNE EN
COMPTABILITÉ, CLASSE III**

ATTENDU la résolution MRC-CA-15022-06-19 concernant la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III;

ATTENDU les besoins aux services financiers;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III, soit Mme Renée Dumoulin, pour une période de 26 semaines, soit du 23 décembre 2019 au 17 juillet 2020, et ce, conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

EMBAUCHE D'UN INGÉNIEUR, POSTE PERMANENT, CLASSE V

La directrice générale informe les membres des résultats et de la recommandation par le comité de sélection dans le cadre du concours 19-ING-01 pour le poste d'ingénieur, le candidat retenu est M. Pier-Luc Pouliot.

Étant donné que M. Pouliot occupe actuellement le poste de chargé de projet Internet haute vitesse, classe V, un concours sera lancé immédiatement afin de pourvoir ce dernier. Les points seront donc traités simultanément au comité administratif du 16 janvier 2020.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

**ANALYSE ET COMMENTAIRES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE DE TOURISME LAURENTIDES**

Un document préparé par Tourisme Laurentides quant au sommaire des renseignements obtenus auprès des MRC sur les enjeux, orientations, objectifs et priorités en tourisme sera transmis aux membres par courriel.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 35.

Gilbert Pilote, préfet

Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière